



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Ian Lafrenière
Circonscription	Vachon

Déclaration au Commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$	
Date de réception du don	2024/11/15
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	Mark Blair, directeur général de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Sculpture Inuit en pierre
Circonstances de la réception du don	Don offert au député de Vachon et ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit

Date de la déclaration	2024/11/18
------------------------	------------